



GPEC: Gestion **P**révisionnelle des **E**mplois et des **C**ompétences.

Les adhérents de la CGT Pôle-emploi Champagne-Ardenne ont été consultés et il ressort qu'ils ne souhaitent pas que la CGT Pôle-emploi signe cet accord.

Bien sûr, il reste encore à consolider les votes de la CGT Pôle-emploi au niveau national, mais sans vouloir préfigurer du résultat de cette consultation, nous souhaitons toutefois faire une communication sur cette GPEC.

Durant toute la négociation, la principale préoccupation des organisations syndicales était de connaître le montant de la prime donnée aux agents pour qu'ils abandonnent leurs métiers... ?!

=> 700 euros brut pour les bi-compétents qui abandonnent leur activité annexe, 1400 euros brut (versés en deux fois) pour les agents indemnitaires qui iraient « volontairement » sur le métier du placement, + un pourcentage de l'augmentation salariale moyenne des agents. Attention, des délégués syndicaux CGT ont déjà eu ce type de pourcentage lorsqu'ils étaient en fonction (article 41§4 CCN), et cela représenta 17,63 euros brut, donc ne rêvez pas trop.

De plus, cette GPEC ressemble plus à un plan de sauvegarde de l'emploi qu'à un vrai GPEC où l'on peut avoir un diagnostic partagé, une analyse de la pyramide des âges, une étude de la pénibilité des métiers et des activités, une vraie vision des qualifications des agents, toutes ces demandes d'ailleurs portées par la CGT Pôle-emploi.

Il faut bien comprendre que l'accord GPEC n'est que le résultat de toutes les politiques de Pôle-emploi menées depuis quelques années **et accompagnées par des organisations syndicales pour lesquelles vous avez massivement voté aux dernières élections de mai 2016**: NPDE, Accompagnement des Agences, Action 89, Dématérialisation, Sous-traitance, Organisation Simplifiée, etc.
Et aujourd'hui, ce sont ces mêmes organisations syndicales qui veulent vous faire croire qu'elles vont vous défendre ?! Il fallait peut être réfléchir avant, non ?
Cela fait longtemps que la CGT vous alerte sur ce qui allait arriver si toutes ces actions se mettaient en place... ça y est, aujourd'hui nous y sommes !

Aujourd'hui, ce sont nos collègues indemnitaires qui sont en danger. Sur certains sites de notre région il est même prévu d'en supprimer la moitié !
Mais ne croyez pas que Pôle-emploi va s'arrêter là: **nos collègues du placement sont aussi dans la ligne de mire. Pôle-emploi sous-traite aussi cette activité...**
La DG a toujours dit que Pôle-emploi ne pouvait pas être régionalisé car l'Indemnisation ne pouvait être régionalisée. Mais force est de constater que Pôle-emploi se sépare de cette activité, **alors à votre avis, qu'elle est la prochaine étape ?**
N'y a-t-il pas des élections présidentielles bientôt ?

Posez-vous les bonnes questions:

=> Pensez-vous que les calculs de la DG sont fiables ? Ne va-t-elle nous refaire le même coup que les bi-compétent où six ans après on leur dit qu'on revient en arrière ?
=> Pour les agents indemnitaires et bi-compétent, n'y a-t-il pas un risque que votre hiérarchie vous demande de continuer à utiliser votre expertise même si officiellement vous l'avez abandonnée ?
=> Pour nos collègues experts indemnitaires qui vont aller sur le placement, n'y a-t-il pas un risque que leur avancement salarial soit bloqué (encore plus qu'aujourd'hui) ?
En effet, nous voyons toutes les semaines, en Commission Paritaire Nationale de Conciliation, que des agents allant sur une nouvelle activité sont pénalisés. Par exemple, un agent au coefficient 245-1 souhaite obtenir le coef. 260-2. Sa hiérarchie va lui dire que ce coef. correspond à coef. d'expert, alors qu'il vient juste d'arriver sur une activité qu'il ne connaît pas ou très peu ?!
=> Enfin, êtes vous prêts à abandonner votre métier pour une prime ? Combien valez-vous ? D'ailleurs, peut-on vous acheter ?

**La CGT est prête à se mobiliser pour vous, mais nous avons besoin de vous !
Sans vous, nous ne pouvons rien ! Faites nous savoir que vous êtes avec nous !**

**Etes-vous prêts à défendre vos métiers (indemnisation, placement...)?
Etes-vous prêts à défendre vos emplois ?**

Avec la CGT, pas nés pour subir !